

Monsieur Henri JOINOVICI



Discours du 24 Juin 2007
Parc Henri Goude CHATEAU DU LOIR

Chacun sait que pendant la période 1939- 1945, il y eut une guerre atroce au niveau mondial. Il y eut des camps d'internement pour les soldats prisonniers, des camps de concentration pour les résistants et des camps d'extermination pour les juifs, les tziganes, les homosexuels ; les communistes et les handicapés mentaux.

Depuis longtemps, une équipe menée par le Frère DESBOIS, Directeur du Service National des Evêques de France et consultant au Saint Siège pour les relations avec le Judaïsme, a mené des recherches en Ukraine où, des témoignages oraux et écrits de massacres ont permis la localisation de centaines de fosses communes jusqu'alors oubliées et le rassemblement d'éléments matériels du génocide entre 1941 et 1944 dans ce pays. Près de un million de juifs exterminés dans des conditions innommables.

En France, on sait qu'il y a eu la rafle du Vel d'Hiv, parce qu'on en a parlé, qu'il y avait la zone non occupée, dite « Zone libre », par ce qu'on en a parlé, qu'il y avait en Isère et dans la Drôme le massif des Vercors, 3500 maquisards résistèrent pendant deux mois aux troupes allemandes. Celles-ci se livrèrent ensuite à des représailles sanglantes ; on le sait parce qu'on en a parlé, parce qu'il eut des témoignages, parce que l'on a fait des films. On sait qu'il y eut Ouradour sur Glane parce que l'on en a parlé, parce qu'il y eut des écrits et témoignages. Il y eut Maillé en Indre et Loire à côté de Sainte Maure de Touraine. L'on commence à en parler, village martyr où le tiers de la population a été exterminée. A Château du Loir, il y avait un réseau de résistance actif, important et déterminé. Celui-ci a réalisé énormément d'actions. La figure la plus emblématique de ce réseau est celle du Docteur Henri Goude, dont le nom a été attribué au lieu où nous nous trouvons aujourd'hui. On le sait parce qu'on en a parlé et parce que l'on a écrit et on l'honore.

Il est sûr que certaines personnes qui ont su et vu ce qui s'est passé le 12 octobre 1942 en ont parlé. Mais le silence à ce sujet s'est implanté, et pour les générations d'après guerre, les événements qui se sont produits à Château du Loir sont une découverte.

A Château du Loir, le 12 octobre à 5 h 30, le chef de la police allemande du Mans est allé demander le concours de la brigade de gendarmerie pour l'accompagner dans l'arrestation de juifs à Château du Loir et Vouvray sur Loir.

Le nombre de personnes arrêtées, des deux sexes et de toutes nationalités, est de 16, le transfert au camp de Mulsanne s'est effectué l'après-midi à bord d'une camionnette mise à disposition par le Maire de Château du Loir après entente avec le chef de la police allemande.

Tel est le rapport du gendarme Fouquet Marcel Commandant la brigade de Château du Loir, envoyé le 13 octobre 1942 sur l'arrestation des juifs par la police allemande aidée par la gendarmerie française.

A Vouvray sur Loir, furent arrêtés les époux Cohen Juda et Luma. Ils furent libérés au camp de Mulsanne car ils étaient citoyens espagnols, pour être reconduits en Espagne en raison des accords avec le gouvernement espagnol.

A Château du Loir, furent arrêtés :

- Madame Bryks Ryfka, dont le mari avait été arrêté à Paris en 1941.
- Madame Naturmann Malocka, son fils Sally et sa fille Frida. Le père avait été arrêté à Paris en 1941. Le fils Sally fut arrêté sur son lieu de travail aux établissements « Tissus Maille ». Il a essayé de s'enfuir, mais il fut rattrapé à coups de crosses et emmené en mauvais état. Les ouvrières, choquées par ces méthodes, et anxieuses, firent des colis qu'elles remirent à la Croix Rouge, toutefois, les colis sont revenus.
- Le jeune Jacques Schwars, âgé de 13 ans.

On ne connaît pas à ce jour, avec certitude, le lieu où résidaient ces cinq personnes à Château du Loir. Pour ce qui est des miens, ma mère, ma sœur, mon frère, mon oncle Moszek Lipka, son épouse Gilda, son fils Léon, sa fille Rachel et son jeune fils Roger, ma tante, Chana Lipka, sœur de la mère et de mon oncle Moszek.

Une question que nous pouvons nous poser : le Maire et le Commandant de gendarmerie après cette journée « bien » remplie ont-ils bien dormis ?

Du camp de Mulsanne, le 18 octobre 1942, les 110 juifs arrêtés, dont 46 enfants, du 9 au 14 octobre, furent transférés à Drancy. Et, le 6 novembre, ils furent parqués dans des wagons à bestiaux dans des conditions que vous pouvez imaginer, pour arriver le 11 novembre à Auschwitz Birkenau. Il eu là, la sélection : les enfants, leurs mères et ceux qui n'étaient pas aptes à travailler étaient directement envoyés à la chambre à gaz.

Les autres devenaient des bêtes numérotées sur le bras.

Un autre fait qui laisse sans voix : l'UGIF, organisme qui fut habilité auprès des allemands envoya un ordre de libération du jeune Jacques Schwars, signé du responsable SS, au chef du camp de Drancy. Mais cet ordre de libération fut envoyé le 18 novembre 1942, c'est-à-dire trop tard, car le convoi était arrivé à Auschwitz le 11 novembre 1942. Cet ordre de libération était au fait que la mère de l'enfant n'était pas juive, l'enfant devait être libéré.



Quant à nous, nous habitons tous au 105 rue du Val de Loir, dans la maison dite « La maison du Russe ». Cette maison était située à flan de coteau. Je logeais au troisième étage avec ma mère, les portes et les fenêtres donnaient sur les champs. Avant que les gendarmes n'arrivent au troisième étage, ma mère, pressentant le danger, me jeta dehors par la fenêtre et me dit d'aller me réfugier chez le couple Cartier, lequel abritait d'autres juifs : le couple Price et son enfant, ainsi que trois adolescents, Bernard, Sarah et Suzanne Bruger, dont les parents venaient d'être arrêtés.



Le couple Cartier m'a accueilli pendant une quinzaine de jours. Puis, Madame Cartier fit venir de Tours, son frère, René Nabineau et son épouse, Madeleine. Ceux-ci étaient sans enfants. Ils m'ont gardé chez eux durant toute la guerre. Ils m'ont donné beaucoup d'amour.

Durant cette période de ténèbres, de folie criminelle nazie, aidée par le régime de Vichy qui a déshonoré la République Française, dans les profondeurs de détresse du pays, des lueurs d'espoir ont existé, telle la lueur des Cartier, la lueur des Nabineau, la lueur des Martineau de Nogent sur Loir qui cachèrent les Rajaport, ici présents, la lueur des Pinchaud de Vouvray sur Loir qui cachèrent les Robinson, qui ont regardé ces victimes pourchassés avec les yeux du cœur.

Telle la lettre de réprobation du Pasteur Boegner envoyée au Maréchal Pétain en mars 1941. Telle la lettre pastorale de l'Archevêque de Toulouse, Monseigneur Saliège, lue dans toutes les églises de son diocèse le 23 août 1942, où était stipulée l'appartenance des juifs au genre humain.

Bon nombre de catholiques, de protestants et de laïques sauvèrent des juifs dans la Sarthe.

Il a été décerné à ce jour environ quarante médailles de « JUSTE » dans le département, mais la liste n'est pas exhaustive.

Castéloriens, Castéloriennes, voici la raison pour laquelle cette cérémonie a été organisée, avec le concours de Monsieur le Maire, Roland Séjourné et du Conseil Municipal, sans hésitation ni restriction. Voici pourquoi la salle de l'Espace Culturel Communal a été mise à ma disposition. Une exposition y sera organisée pendant une semaine. J'y serai pour discuter, expliquer et répondre à diverses questions.

Garder le silence sur leur fin de vie serait tuer ces malheureuses victimes une seconde fois.

Je ne peux pas terminer sans évoquer le génocide du Darfour, perpétué par des milices avec la bienveillance des autorités de Khartoum ; Je constate que les grandes puissances envoient des diplomates aphones. Poussons nos élus nationaux et européens à plus d'actions.

Je finirai par cette citation :

« Il n'est de richesse que d'hommes » (Jean Bodin 1529 – 1596)

